

Inscription Gains de Loisirs pour les Vacances 2021



Printemps

Facture *

OUI NON

au * MOIS TRIMESTRE ANNEE

* Rayer la mention inutile svp merci

Facture émise pour les enfants de - 6 ans pour les Impôts

Adhésion association AGLB 21 € valable jusqu'au 31 décembre 2021

NOM de famille

Adhésion

21 €

Les inscriptions sans paiement ne sont pas prises en compte

Prénom(s) du ou des enfant(s)

Journée complète avec repas et goûter de 7h30 à 18h30 **90 €**
 Demi-journée matin avec repas de 7 h 30 à 13 h 30 **82 €**
 Demi-journée après-midi avec goûter de 13 h 30 à 18h30 **62 €**

Repas*	Avec viande	Sans Viande	Avec porc	Sans porc
--------	-------------	-------------	-----------	-----------

12 au 16 avril

	Horraires	Tarifs	Thème
Journée complète	7h30 - 18h30	90 €	L'œuf dans tous ses états...
1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	62 €	
1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	82 €	

Nombre d'enfants	Tarifs	Total	Total dû
X	90 €	=	
X	62 €	=	
X	82 €	=	

19 au 23 avril

	Horraires	Tarifs	Thème
Journée complète	7h30 - 18h30	90 €	Le printemps
1/2 journée après midi avec goûter	13h30 - 18h30	62 €	
1/2 journée matin avec repas	7h30 - 13h30	82 €	

Nombre d'enfants	Tarifs	Total	Total dû
X	90 €	=	
X	62 €	=	
X	82 €	=	

Adhésion **21 euros**



TOUTE ANNULATION ET ABSENCE DE L'ENFANT DOIVENT ETRE SIGNALEES AU PLUS TOT AU CENTRE AERE ET ENTRAÎNERONT LE PAIEMENT PREVU (voir l'extrait de règlement ci-dessous)

Droit de la CAF si moins de 800 euros de quotient familial

banque	n°cheque	Emetteur	montant des règlements
Total des règlements			

date et signature du parent

TOTAL DU

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE AERE

Fonctionnement

Tous les enfants doivent être conduits et repris par les parents (ou les personnes qui en ont la charge munies d'une autorisation écrite) aux portes du Centre de Loisirs. Ils doivent impérativement signaler leur présence et leur départ à un des responsables de l'encadrement.

Pour des raisons d'hygiène évidentes le Centre de Loisirs ne peut pas accepter les enfants malades ou présentant des boutons ou plaies infectées. Un certificat de non contagion sera à remettre au directeur du Centre de Loisirs à la suite d'une maladie.

Tout retard pour reprendre l'enfant au-delà des horaires d'ouverture, doit être justifié, et si possible, annoncé au préalable par un appel téléphonique au Centre de Loisirs au 06 48 05 86 76

Les objets pointus ou coupants pouvant blessé sont strictement interdits.

Les jeux et accessoires personnels des enfants sont acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas le bon fonctionnement des activités. Dans le cas contraire, ils sont rangés par le directeur et remis aux parents en fin de journée. En cas de perte de ces objets, les animateurs, le directeur et l'AEJL ne peuvent être tenus pour responsables.

Réservation

Les réservations se feront le troisième mercredi du mois précédent le mois de réservation. Toute réservation devra être accompagnée de son règlement. En raison du pré paiement nous vous invitons à ne prendre à la réservation que les journées dont vous êtes sûr.

Suite de nombreux abus il n'y aura aucun remboursement pour quelque raison que ce soit même sous présentation d'un certificat médical (le système est le même avec une nourrice agréé).